

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

REÇU A LA PRÉFECTURE

- 6 JUIN 2006

N° CP 32/26-06
Séance du 02 JUIN 2006

PASSATION D'UN MARCHÉ A BONS DE COMMANDE COMPLÉMENTAIRE CONCERNANT LES TRAVAUX FONCIERS NÉCESSAIRES A LA RÉALISATION DES PROJETS DÉPARTEMENTAUX POUR LE SECTEUR NORD DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E8-2004 du 14 avril 2004 modifiée par la délibération 2004/IV du 15 octobre 2004,
- VU la délibération n° 2005/I-5^e/03 du Conseil Général du 10 décembre 2004 relative aux moyens des services de l'Assemblée,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Prend acte que, la réalisation des projets départementaux du secteur nord du Département du Haut-Rhin au moyen de travaux fonciers nécessite la passation d'un marché complémentaire à bons de commandes d'une durée de un an à compter du 1^{er} janvier 2006 avec des géomètres pour exécuter ces prestations.
- ❖ Indique que ces prestations sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :
 - montant maximum : 40 000 € TTC
 - montant minimum : 15 000 € TTC.
- ❖ Précise que la dépense correspondante sera imputée au programme B0 51, Chapitre 21, Nature 2151, Fonction 621.

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet... 6 JUIN 2006

Publication ... 9 JUIN 2006

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

LE PRÉSIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre
.....abstentions